

NOTE D'INFO SUR LA CONFÉRENCE TRIPARTITE

Cette Conférence tripartite, qui réunira États africains, Bailleurs de fonds et Institutions Financières Internationales, vise surtout à aider à formuler des propositions alternatives à la garantie ou à la requête d'État pour des emprunts extérieurs que des opérateurs privés ou publics africains voudraient effectuer, en vue d'investissements pour le développement.

En effet, la plupart des pays africains sont aujourd'hui sous programmes d'ajustement avec le FMI ou la Banque Mondiale, dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE) en vue de l'annulation de leurs dettes. Or, pendant toute la période d'examen de leurs efforts de mise en conformité avec les exigences de l'initiative, ces pays, pour la plupart, s'abstiennent totalement d'investir, en attendant l'annulation de leurs dettes.

Cela, principalement parce qu'ils ne peuvent pas obtenir en interne les capitaux nécessaires aux investissements souhaités, mais aussi parce que les financiers extérieurs qui acceptent de leur accorder des prêts exigent des garanties ou des requêtes d'État. Cela n'arrange pas leurs affaires parce qu'ils craignent, ce faisant, de ne pas pouvoir atteindre le point d'achèvement de l'Initiative qui leur permettrait d'obtenir les fameuses annulations de dettes. Parfois aussi les institutions financières internationales leur font obligation de ne pas recourir à certains types d'emprunts pour pouvoir bénéficier de leur part de facilités de paiement ou d'allègement de leurs dettes.

Le processus peut, cependant, durer longtemps, plus d'une décennie parfois et pendant tout ce temps les pays concernés n'effectuent aucun investissement significatif pour leur développement. D'où la croissance de la pauvreté, avec tout son cortège de maux sociaux responsables de la violence et de l'instabilité politique. C'est là, sans doute, aussi l'une des explications de l'évaluation du développement industriel de l'Afrique faite par le Professeur Joseph Eugène Stiglitz, qui faisait récemment remarquer que l'industrialisation de l'Afrique Subsaharienne a reculé de 40 ans, en l'espace d'une décennie.

L'Afrique peut-elle et doit-elle poursuivre longtemps cette politique de la gestion de la dette sans compromettre durablement son développement ? Les recettes recommandées aux pays africains dans le cadre de l'Initiative PPTTE pour assurer la « *soutenabilité* » de leurs dettes sont-elles suffisantes pour permettre leur croissance économique et, partant leur développement ? Sont-elles taillées sur mesure seulement pour eux ou s'appliquent-elles de la même façon aux autres économies du monde ? Ont-elles déjà produit des résultats probants ? Si oui, dans quels pays et quels sont ces résultats ? Sinon, quelles solutions alternatives pourrait-on proposer aux pays africains ? Que prévoit-on après l'IPPTTE pour éviter qu'ils ne retombent dans le cercle infernal de l'endettement insoutenable et pour qu'ils connaissent en même temps une croissance économique normale ?